



ARZIER-LE MUIDS



BASSINS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'art. 7b de la loi sur la distribution de l'eau du 30 novembre 1964 (LDE), ainsi qu'à l'art. 16 de la Loi forestière (LVLFo), les Municipalités des Communes d'Arzier-Le Muids et de Bassins soumettent à l'enquête publique, du 26 mai 2026 au 25 juin 2026, pour le compte de la Commune d'Arzier-Le Muids, le projet se rapportant à la liaison entre les réseaux d'eau d'Arzier-Le Muids et de Bassins, constitué des travaux suivants :

- **Conduite de diamètre 200 mm., sur une longueur de 2'311 mètres, entre le réservoir des Plattets à Bassins et « Les Viroux » à Arzier**
- **Station de pompage à proximité du réservoir des Plattets (Bassins)**

Les dossiers sont déposés au greffe municipal de chacune des 2 Communes où ils peuvent être consultés.

Les observations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par lettre recommandée aux Municipalités territoriales concernées avant la clôture de l'enquête.

Les Municipalités